

**PROJET EDUCATIF**

**LE JARDIN D'ENFANTS**

## **A) Le public concerné**

Le jardin d'enfants est un lieu d'accueil pour les enfants de 2,5ans à 4 ans, scolarisés à temps plein en 1<sup>ère</sup> année d'école maternelle.

Il fonctionne durant les mercredis et petites vacances scolaires sauf semaine de Noël, Juillet et Août, dans le but de permettre aux enfants de vivre leur temps de loisirs dans un milieu adapté et éducatif.

## **B) Les objectifs**

### **→ Favoriser la transition entre la petite enfance et l'enfance**

Le jardin d'enfants doit permettre d'offrir aux enfants et à leurs parents une structure de transition dans la continuité d'une prestation petite enfance avec un personnel spécifique, éducatrice de jeunes enfants et un accueil en groupe réduit (1 adulte pour 8 enfants).

L'équipe éducative met en place les moyens adéquats afin d'atteindre les objectifs suivants :

### **1) Rythme de vie :**

- Proposer des activités adaptées aux enfants afin que chaque enfant vive le groupe comme un enrichissement et non comme une contrainte.
- Permettre à l'enfant de suivre selon un rythme adapté à son âge et respecter les styles d'apprentissages de chacun.
- Permettre aux enfants de vivre des moments de joie et de bonheur où l'équipe éducative respectera au mieux leur propre rythme et leur désir.
- Proposer aux enfants des activités ludiques, éducatives et vivre ensemble des moments de découverte en utilisant les compétences et le potentiel de chacun : ce qui permet à l'enfant de trouver une réponse à ses besoins physiques et culturels.
- Le Centre a aussi le souhait de transformer la collectivité, souvent ressentie comme une contrainte par les enfants, en une source de liberté et de plaisir.

### **2) Autonomie :**

- Amener l'enfant à être acteur de ses loisirs.

- Proposer des activités adaptées aux enfants individuellement ou en groupe en laissant une part importante à l'initiative des enfants afin que chaque enfant vive le groupe comme un enrichissement, à travers la diversité et la souplesse des activités.
- Favoriser l'apprentissage de la vie, l'autonomie, pour aider l'enfant à se prendre en charge.

### **3) Responsabilité :**

- Responsabiliser l'enfant afin qu'il prenne conscience de ses actes et de leurs éventuelles conséquences.

### **4) Vie en collectivité :**

Vivre ensemble doit permettre à l'enfant de :

- Respecter l'autre en découvrant les richesses de chacun.
- Trouver des repères dans le temps et dans l'espace.

## **C) Le fonctionnement**

### **Modalités de fonctionnement**

- Fréquence du Centre :

Accueil des enfants de 2,5 ans à 4 ans le mercredi et les petites vacances scolaires sauf les vacances de Noël, Juillet et Août, par demi-journée sans repas matin et/ou après-midi ou en journée entière avec repas.

- Les horaires :

Le centre a une plage d'ouverture très large et laisse une grande liberté aux parents et aux enfants quant au type d'accueil ; **cependant une amplitude maximum de 10h00 devra être respectée.**

Mercredi et petites vacances scolaires ont les mêmes horaires :

Le matin : 7h30 – 12h15

L'après-midi : 13h45– 18h30

- Répartition de l'effectif :

16 enfants de 2,5 à 4 ans, répartis en 2 groupes selon l'âge des enfants.

- Souplesse de fonctionnement :

Le fonctionnement doit être adapté aux rythmes des enfants et surtout ne pas être calqué sur celui de l'école : aménager des temps forts/des temps calmes tout en permettant à l'enfant d'être inactif si tel est son besoin. Le plaisir des loisirs collectifs laisse aussi le droit à l'enfant d'être seul : il n'est pas obligé de partager chaque moment avec autrui, il peut préférer lire s'amuser seul, sous le regard de l'adulte même s'il n'a pas de contact avec lui.

## **D) Les moyens**

### **1) Les moyens humains**

L'encadrement des enfants est assuré par des professionnels de la petite enfance, une éducatrice de jeunes enfants, une animatrice titulaire d'un C.A.P. petite enfance.

### **2) Les moyens techniques**

- des locaux :

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle des Blanches Fleurs. Cette structure d'accueil est dotée de locaux adaptés aux activités et répondant aux normes de sécurité et d'hygiène en vigueur :

- 2 pièces selon l'activité proposée
- Salle de psychomotricité / salle de repos  
Sanitaire

Ainsi qu'un accès à la cour aménagée et fermée.

- des supports d'activités variés et attrayants
- du matériel pédagogique, des jeux, des livres.....

### **3) Les moyens pédagogiques**

#### **a) Répartition des groupes**

Favoriser la satisfaction des besoins de chaque enfant et groupe d'enfants par la répartition en 2 groupes.

Des salles différentes pour chacun des groupes permettent :

- une meilleure collaboration entre adulte et enfants
- une meilleure cohabitation
- une meilleure qualité des activités
- une appropriation du lieu par le groupe

Différents moyens seront mis en place pour permettre une intégration en douceur des plus jeunes :

- des activités qui tiennent compte des besoins et des capacités de chaque enfant.
- un fonctionnement spécifique respectant au mieux le rythme de vie des enfants.
- certaines activités et principalement sorties et jeux qui se dérouleront avec le groupe entier.

#### b) Activités

Les plannings d'activités sont portés à la connaissance des enfants et des familles.

De caractère toujours ludique, l'activité fait partie d'un thème, d'un projet d'activité. Au travers de l'imaginaire, on facilite l'expression et l'évolution de chacun.

Les activités proposées par l'équipe doivent répondre à certains critères :

Trois grandes phases sont indissociables :

- A) La préparation
- B) La menée
- C) L'évaluation

#### A) La préparation

Pratiquer des activités de qualité répondant aux besoins des enfants, implique une recherche et une préparation de la part de l'équipe d'encadrement.

La préparation doit être rigoureuse et méthodique et tenir compte des critères suivants :

- le pourquoi de l'activité (objectifs fixés)
- ses propres compétences (savoir-faire)
- l'équilibre dans les activités (temps calme/temps dynamiques et respect du rythme de l'enfant)
- favoriser la diversité pour permettre une approche du plus grand nombre de moyens d'expression, des activités manuelles, artistiques et sportives
- l'âge des enfants
- Prévoir le temps dont on dispose et le temps qu'il fait
- Gérer son matériel
- Etre vigilant aux conditions de sécurité

#### B) La menée

Celle-ci doit être dynamique et doit susciter l'intérêt des enfants, répondre aux divers besoins des enfants avec le souci de permettre pour une même activité des expériences différentes, des acquis et des plaisirs différents.

- Veiller à ce que chaque enfant ait un rôle actif.
- Expliquer calmement de façon à être compréhensible.
- Savoir gérer l'imprévu (conditions atmosphériques ou autres).
- Avoir une vision de l'enfant (capacité individuelle de l'enfant et durée de l'activité)
- A travers les activités le plus souvent ludiques, offrir à l'enfant un lieu de socialisation, de convivialité et de découvertes.

#### C) L'évaluation

Elle permet de s'interroger sur divers aspects et permet de vérifier la pertinence et la cohérence du projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Elle portera sur :

- La motivation de chaque encadrant.
- La réussite ou non de l'activité.
- Les raisons des réussites, des difficultés et leurs conséquences.
- Les points à améliorer.
- Les acquis des enfants
- L'information et la participation des parents.

## **E) Les partenaires**

### **1) Les parents**

Un tableau à l'entrée donne les informations concernant les activités journalières, les sorties et autres. Il est important que les parents soient informés de ce qui se passe au Centre et qu'ils puissent participer à la vie du centre.

### **2) Les organismes beaunois**

Chaque thème peut conduire à une ouverture sur des manifestations ou des structures extérieures afin d'enrichir l'environnement de l'enfant :

- Bibliothèque Municipale, école des Beaux-arts, école de musique.....
- Musée des Beaux-arts : visite exposition de sculptures, de peinture .....
- Semaine du goût
- Structure sportive : piscine, salle de sports,.....

## **JOURNEE TYPE**

- 7h30 - 9h accueil des enfants à l'école maternelle –Jeux individuels et calmes en attendant la venue des autres enfants.

- 9h - 11h 30 activités
- 11h45-12h15 accueil

Prévoir plusieurs activités – faire attention au temps de concentration des enfants.  
Respecter rythme des enfants dans la journée : alternance temps d'activités et temps calmes,  
Temps d'éparpillement et temps de regroupement.  
Toujours prévoir retour au calme après jeux extérieurs.

- 11h30 regroupement des enfants avant leur départ  
- 11h45 Horaire auquel les parents peuvent commencer de venir chercher les enfants.

- 11h45-12h30 Temps de repas, temps d'échanges et de communication avec les parents.

- 13h45 - 14h accueil des enfants

- 14h30 – 15h45 temps de repos, sieste, favoriser le calme, la détente.  
Se renseigner auprès des parents des habitudes de sieste des enfants (tétine, nain-nain....).  
Réveil progressif et spontané : moment privilégié qui permet le mieux d'entrer en relation avec chacun.

Pour les plus âgés et pour être plus disponible, prévoir des activités calmes : peinture, collage, livres, dessins, jeux éducatifs.....

- 15h -16h00 réveil échelonnée des enfants

- 16h (environ) goûter

- 16h30 Organisation d'activités : jeux extérieurs, sorties .....

- 18h30 Fermeture du Jardin d'Enfants



